

SEANCE DU 25 MAI 2012

L'an deux mille douze, le vingt cinq mai à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de POUZY-MESANGY, convoqué le 23 mai 2012, s'est réuni dans la salle de la Mairie et des délibérations.

Présents Tout le Conseil Municipal, sauf Madame FOUTREL Geneviève et Messieurs MANGIN Michel, BOIRAT Steve et CHARDONNEREAU Michel, excusés.

Mademoiselle BEBIN Sylvie a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Il est question de la préparation du bureau du scrutin des prochaines élections législatives du 10 juin prochain et du 17 juin en cas de deuxième tour. Tous les membres du Conseil Municipal seront présents.

36^EME REPAS DES AÎNES

Le Conseil Municipal discute de l'organisation du 36^{ème} Repas des Aînés, le 10 juin prochain : choix du menu (propositions du traiteur FERRIER Patrick), décors des serviettes, etc...

PROJET GÎTE DE CHAMPROUX

A propos du projet de gîte de groupe dans l'ancienne école de Champroux, Monsieur le Maire donne à chaque membre du Conseil Municipal un exemplaire de l'étude complète établie par l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA), afin que chacun puisse donner un avis éclairé.

DENOMINATION DES RUES

Monsieur le Maire revient sur la numérotation des rues et hameaux communaux. Il est convenu de dénommer la place, Place Roger Daumin.

SUPPRESSION D'EMPLOIS A L'ONF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande à l'Etat de suspendre les suppressions d'emplois à l'ONF et sollicite l'organisation d'un débat national sur l'avenir de la forêt publique, intégrant les élus, les personnels de l'ONF et les représentants des usagers de la forêt.

Le Conseil Municipal apporte son soutien à la démarche des personnels de l'ONF qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable, de proximité assurée par un service public forestier national.

ETUDE SUR

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de

L'HABITAT l'étude engagée par la communauté de communes sur l'habitat et l'hébergement touristique.

QUESTIONS DIVERSES Passage du boulanger : Monsieur le Maire fait part que dès l'ouverture de l'auberge de LIMOISE, courant juillet, il n'y aura plus de dépôt de pain à POUZY. La municipalité réfléchit à une solution alternative.